



OL-NB 04/12/2025

Procès-verbal de la réunion du CA du jeudi 4 décembre 2025 à 18h 00.

-*Administrateurs présents* : Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (Secrétaire), Georges Davignon (VP) ,Philippe Testard (VP), Claudine Beraud, Mireille Kishazy, , Olivier Billioud (membre du bureau) , Jacques Lelarge, Jean Bernard Lemoine , Gabriel Mathieu (membre du bureau), Claude Saulgeot, Richard Serret

- *Administrateur représenté* : Jean -Claude Secchi (Trésorier), pouvoir à Olivier Labasse Le CA peut délibérer valablement .

- *Adhérents* : Katayoun Vacheron

5 Pièces jointes à la convocation du 1/12/2025 :

-PV de la réunion du CA du 6/11/2025.

-Collecte des ordures ménagères (OM) en porte à porte : courriers échangés avec le Grand Annecy, dont lettre AR de BVV à la Présidente.

-Maison Nature, AVIS de BVV adressé à Madame la Maire le 14/11/2025

-Présentation de l'étude de journalistes (France 5) et scientifiques sur la pollution aux particules de pneumatiques du Lac d'Annecy.

-Débat public en vue des municipales organisé par BVV le 17 janvier 2020 : Contexte, Cahier des charges et vœux.

1° Approbation formelle du PV du CA du 06/11/2025 :

Le PV est approuvé à l'unanimité avec des commentaires à propos de la Maison Nature. L'avis rendu par BVV sur ce sujet est apprécié sur la forme et approuvé sur le fond et l'analyse.

2° Actualités:

- Olivier a rencontré, avec Richard, il y a quelques mois, suites à ses interventions dans le cadre du Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien et de la concertation préalable de la CNDP, sur le choix malheureux et préjudiciable du grand Annecy du BHNS en rive Ouest, Manon De Couët, journaliste d'investigation. Elle participe avec son équipe à une étude sur la pollution aux particules de pneumatiques dans l'air et dans l'eau, dont les premiers résultats ont été présentés le 20 novembre à Seynod . Des prélèvements d'eau du lac à 8 endroits différents, d'eau de ruissellement des routes à 5 endroits dont rive Est, ainsi que d'eau potable chez 6 habitants riverains, ont révélé des traces de PDD dans l'eau, ainsi que dans l'air. Ces risques avaient été identifiés par le Dr Servettaz, à l'origine du collecteur du lac et du SILA en 1975, et rappelés régulièrement depuis 7 ans par BVV au SILA et au CD 74.
- Route du Mt Veyrier : la mairie a installé des barrières bois pour ralentir la circulation. C'est louable mais certaines sont mal signalées et peut être pas tout à fait aux meilleurs endroits. BVV avait encouragé le marquage d'un couloir piétonnier côté aval (réalisé initialement par Jean-François Nore) pour la réduction de la vitesse des voitures et la sécurité des riverains , et, conséquemment au premier objectif, la dissuasion du trafic de transit, à l'instar de la route de la Corniche (cf . les Notes de recommandations de BVV à la Mairie).
- Route de Thônes : les chicanes plastiques amovibles ont été enlevées (les panneaux de limitation de la vitesse à 30km/h puis 50km/h demeurent) . Les élus communaux et

départementaux étudient les différentes solutions ; pourquoi pas un feu radar pédagogique , dispositif très efficace qui a fait ses preuves, y compris en Haute-Savoie? Des riverains de la route de Thônes font circuler une pétition pour la sécurité des vélos et piétons.

- Ordures ménagères (OM) : BVV a obtenu la tenue d'une réunion publique avec le grand Annecy pour la collecte en porte à porte dans tous les secteurs de Veyrier-du-Lac. Olivier a demandé des actions correctives répondant aux deux obligations légales.

3° Débat public en vue des élections municipales 2026:

En 2020, en préambule aux élections BVV avait organisé, avant le premier tour, un débat public pour présenter aux candidats ses vœux sur l'avenir du village en rive Est , sous forme d'un cahier des charges, leur permettre ainsi d'en tenir compte, ou non, dans leurs programmes éventuels et de permettre aux électeurs de voter en connaissance de cause ; 3 objectifs :

- refonder une vie démocratique autour de l'écoute des habitants et de la concertation des associations.
- préserver le cadre de vie entre montagne et lac, protéger l'héritage indivis menacé.
- améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien, leur contentement de vivre dans notre « commune » .

9 grandes questions avaient été portées au débat, regroupées en 3 rubriques :

- Projets collectifs, enjeux cadre et qualité de vie, urbanisme.
- Gestion rigoureuse, transparence et maîtrise des finances
- Gouvernance interne et efficacité des relations extérieures avec le Grand Annecy, le Département..

Cette initiative avait intéressé beaucoup de monde. Le CA de BVV, association agréée fondée en 1987 , apolitique, sans but lucratif, considère , au regard des attentes de ses adhérents, des problèmes à résoudre au regard de son objet social et des enjeux existentiels, des études prospectives conduites depuis une dizaine d'année (cf. **Prospective urbanistique 2015 et 2017, Osons Veyrier 2020, maîtrise de la circulation et aménagements trottoirs route d'Annecy et rue de la tournette 09/2022, route de la Corniche et La Ravoire 11/2022, réhabilitation du Presbytère 02/2022, rue de la Voûte et cœur de village 09/2022, chemins piétonniers entre piémont et lac 10/2023, gestion du stationnement centre bourg 04/2023, Avis motivé sur le SCoT 03/2025, Contributions au PLUI-HMB 06/2025, Avis sur la Maison Nature 11/2025, ...)** que l'exercice démocratique entre pleinement dans sa mission.

Un groupe de travail dédié se réunira les 17/12/2025 et 06/01/2026 à 17H30 (salle n-1 de la Veyrière). Quasiment tout le bureau et le CA participeront à la préparation avec les adhérents qui le souhaitent

4° Cotisations

Jean- Claude avait envoyé au Président l'état de recouvrement des cotisations . Le listing est étudié par les administrateurs et les relances réparties entre Claude, Nicole, Richard, Georges et Olivier.

Prochaine réunion du CA, comme toujours ouverte aux adhérents, jeudi 8 Janvier 2026 à 18H00 à la Veyrière (n-1). On y fêtera ensemble la nouvelle année, avec le verre de l'amitié !

Bon Noël à toutes et tous.

OL